

La Vie Brocoise

Revue bimestrielle (6 parutions par an : février - avril - juin - août - octobre - décembre)

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2022

N° 6



(Photo : Henri Favre)

SOMMAIRE

- 2 Mémento
- 3 « Chroniques brocoises » - le livre du 50^e anniversaire de *La Vie Brocoise*
- 4 Paroisse de Broc - Recherche le registre des décès - Messe de Noël - Vœux de la rédaction
- 5 Les Marches en 2022, entre tradition et changements
- 6 Nous ont quittés dernièrement
- 10-23 Commune de Broc, informations
- 24-26 Construction de la nouvelle ligne de chemin de fer
- 28-29 Starmania, Alain, Michel et les autres...
- 30-31 Extraordinaire centième anniversaire !
 - 32 Les cent ans de Jeanne Oberson, dite Jeannette
 - 33 100 ans du PLR de Broc & environs
- 34-36 Carnet de bord
 - 37 Marché des artisans
 - 38 Dates de clôture de rédaction 2023
 - 39 La page des jeux
 - 40 Il y a 80 ans ! Clôture de rédaction

MÉMENTO



PAROISSE DE BROC

Conseil de Paroisse :

M. Sébastien Murith, président 079 754 00 20

Secrétariat :

Centre paroissial, rue des Écoles 7, 1636 Broc
026 921 90 98

E-mail : paroissebroc@bluewin.ch

Heures d'ouverture du secrétariat : Mardi 9h–11h

Cure des Marches : 026 921 17 19

UNITÉ PASTORALE NOTRE-DAME DE L'ÉVI

Curé modérateur : Abbé Joseph Gay
026 921 21 09

Secrétariat : Rue de l'Église 18
1663 Gruyères
026 921 21 09
secretariat@upndevi.ch

Horaire du secrétariat : Mardi–mercredi – jeudi
08h30 –11h30 et 13h30 –17h

Font partie de l'Unité pastorale Notre-Dame de l'Évi :

Albeuve/Les Sciernes, Bas-Intyamou (communautés d'Enney, Estavannens et Villars-sous-Mont), Botterens, Broc, Crésuz/Châtel-sur-Montsalvens, Grandvillard, Gruyères, (Pringy, Epagny et Moléson-sur-Gruyères) Le Pâquier, Lessoc, Montbovon, Neirivue et Val-de-Charney (Cerniat et Charney).

HORAIRE DES MESSES

À L'ÉGLISE DE BROC

Samedi : 18 h Messe
(Messe d'accueil des petits enfants tous les premiers samedis du mois, sauf avant les vacances scolaires d'été.)

Vendredi : 8 h 30 Chapelet
9 h Messe

Renseignements au secrétariat de l'Unité pastorale

À LA CHAPELLE DES MARCHES

Dimanche : 10 h 30 Messe
(Adoration silencieuse de 14 h à 16 h
le 2^e et dernier dimanche du mois)

Mardi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Jeudi : Confession à 14 h 30, messe à 15 h

Samedi : 08 h 30

Renseignements à la cure des Marches - 026 921 17 19

À LA CHAPELLE DU FOYER "LA ROSE DES VENTS"

Mercredi : 17 h Messe



COMMUNE DE BROC

ADMINISTRATION

Commune de Broc - Bourg de l'Auge 9 - 1636 Broc

www.broc.ch

Secrétariat/Conseil

commune@broc.ch

026 921 80 10

Contrôle de l'habitant

controlehabitant@broc.ch

026 921 80 10

Caisse

finance@broc.ch

026 921 80 11

Heures d'ouverture

lu-je 10h-12h/13h30-17h

ve+veilles de fêtes : 10h-12h/13h30-16h

Syndic :

M. Claude Cretton

079 456 66 18

École : Directeur

M. Stéphane Sudan

026 921 37 47

AES Timoun : Responsable

Mme Patricia Ruelle

077 521 00 91

aes.timoun@gmail.com

Service des curatelles Haute-Gruyère :

Rue du Bourg de l'Auge 9 - CP 15 - 1636 Broc 026 921 80 18

curatelles@hautegruyere.ch

Entente intercommunale :

Bas-Intyamou, Broc,

Grandvillard, Gruyères,

Haut-Intyamou, Le Pâquier

Permanence téléphonique :

lu : 8h30-11h30 et 14h-16h30

ma-me-je : 14h-16h30

ve : 8h30-11h30 et 14h-16h

DÉCHETTERIE

HORAIRE D'ÉTÉ du 1^{er} avril au 31 octobre

Mardi 17h-19h

Mercredi 13h-16h

Vendredi 17h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Vendredi saint - Fête nationale - Assomption

HORAIRE D'HIVER du 1^{er} novembre au 31 mars

Mercredi 13h-19h

Samedi 10h-12h / 13h-16h

A l'exception des jours fériés : Toussaint - Immaculée Conception - Noël - Nouvel An...

POSTE DE BROC

0848 88 88 88

Ouverture :

lu-ve 8h à 11h / 14h à 18h

(le samedi de 8h30 à 11h)

SOS

Poste de gendarmerie 026 305 87 88

Police 117

Pompiers 118

Service des eaux 079 433 23 08

Service des routes 079 433 23 07

Service des forêts 079 433 23 06

Pharmacie Benu 026 921 26 26

Pédicure : Chr. Durla 026 921 33 79

Médecins :

Dr F. Cauden 026 921 26 36

Dr M. Sidler 026 921 39 69

Cabinet dentaire :

Dr G. Thiry et Dr F.-X. Drion 026 921 28 28

Ambulance : 144

Hôpital Sud Fribourgeois, Riaz : 026 306 40 00

Pompes funèbres de la Gruyère :

J.-M. Savary 026 921 20 22

« CHRONIQUES BROCOISES » LE LIVRE DU 50^e ANNIVERSAIRE DE LA VIE BROCOISE



Prix
Fr. 38.-
+ frais de port

Avec l'aimable participation de :

RAIFFEISEN groupe

Cesa
RÉALISATIONS PUBLICITAIRES

GRAFISA SA



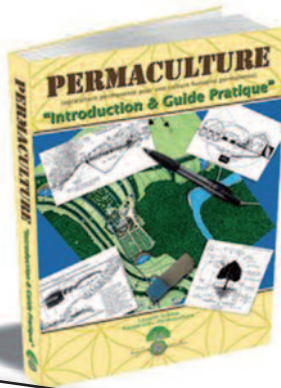
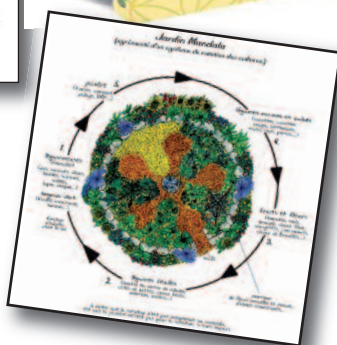
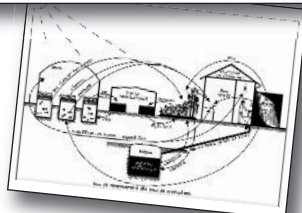
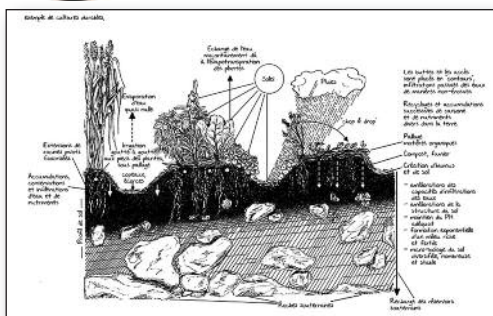
Paroisse de Broc
Commune de Broc

En vente :
au kiosque La Marmotte à Broc
et au Musée grüérien à Bulle.

Sur commande :
redaction@laviebrocoise.ch



GRAFISA SA
CP 51, 1636 BROCO
026 921 16 20



PERMACULTURE

«Introduction & Guide Pratique», 360 pages de textes et d'illustrations

Laurent Schlup

Designer et enseignant de permaculture.

Détenteur de plusieurs certifications de cours spécialisés à l'Institut de recherche de permaculture Australien avec Geoff Lawton.

www.kangaroots-permaculture.com

La Vie Brocoise

recherche un caissier
ou une caissière
pour compléter son
équipe.

Si vous êtes intéressé-e,
veuillez contacter un
membre du comité ou nous
envoyer un message à

redaction@laviebrocoise.ch

Chat lamala

Peinture Sàrl

Q. Nam

Chat Lamala Peinture 🐾 Rue Montsalvens 5 🐾

079 287 07 13 🐾 1636 Broc 🐾

chat-lamala1@bluewin.ch

CR

CHRISTIAN ROULIN
PEINTURE SA

Rte des Ages 16
1636 - Broc

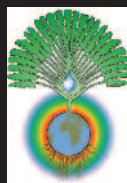
Rénovation intérieure et extérieure
Crépis tous genres • Tapisseries
Isolation périphérique • Entretien chalet

079 353 74 48
christian.roulinso@gmail.com

Prix de vente

Fr. 50.-

A commander par mail: grafisa@bluewin.ch



RECHERCHE LE REGISTRE DES DÉCÈS

La paroisse de Broc recherche le registre des décès des années 1840 à 1919.

Sur la couverture de cet ouvrage, il devrait être inscrit :

Liber Mortuorum
ab anno 1840
usque ad an 1919

Ce livre fait partie intégrante des archives de la paroisse et a une grande valeur pour les recherches généalogiques.

Si, par hasard, vous trouviez ce livre dans votre bibliothèque, dans une malle au galetas ou chez une connaissance, il nous serait agréable que vous contactiez le secrétariat paroissial à l'adresse suivante :

Centre paroissial
Rue des Ecoles 7 • 1636 Broc
paroissebroc@bluewin.ch

En vous remerciant par avance de l'attention portée à cet avis, nous vous souhaitons un joyeux Noël ainsi que de belles fêtes de fin d'année.

Le Conseil paroissial de Broc

MESSE DE NOËL

MESSE DE NOËL SAMEDI 24 DÉCEMBRE À 18H00

VŒUX DE LA RÉDACTION

Le comité de *La Vie Brocoise* vous souhaite de belles fêtes
et une très belle année 2023.



Dallybureau 1989
... a le bureau qu'il vous faut
www.dally.ch
Bulle - 026 912 16 70
EXPO - Vuadens

L'entreprise forestière Genoud Frères Sarl est à disposition pour tous travaux d'élagages, abat-tage, tailles de haies vives. Ainsi que constructions de murs de soutènements en blocs, poutres en chêne non traitées etc.



**Vous pouvez nous contacter au
079 417 38 05 Genoud Martial ou
079 352 14 66 Genoud Damien.**

LES MARCHES EN 2022, ENTRE TRADITION ET CHANGEMENTS

Une nouvelle organisation transitoire

Cela n'aura échappé à aucun pèlerin ami des Marches : sœur Antoinette Meyer et sœur Anne-Françoise Camélique, représentantes de la communauté des Sœurs de la Sainte-Croix d'Ingenbohl, ont quitté la cure à la fin septembre. Un article circonstancié leur sera dédié dans la prochaine édition de *La Vie Brocoise*. La Fondation, l'Œuvre des malades et la Société des Amis de Notre-Dame des Marches tiennent déjà à leur exprimer ici leur profonde reconnaissance pour l'engagement et la foi qu'elles ont apportés dans leur mission pastorale auprès de Marie. Nombreuses sont les personnes à m'avoir personnellement exprimé leur reconnaissance et leur attachement aux « sœurs des Marches ». Que leur voix trouve écho dans ces quelques mots.

Une page s'est tournée. La chapelle continue cependant à vivre et à accueillir des visiteurs, pèlerins de tous horizons, au quotidien. Voici brièvement décrite, l'organisation transitoire que l'Eglise cantonale, l'équipe pastorale et le conseil de fondation ont élaborée pour pallier l'absence momentanée d'une communauté.

Au niveau pastoral

Sœur Anne-Françoise était pastoralement engagée à la chapelle mais également au sein de l'UP Notre-Dame de l'Evi. Cette dernière, malgré l'affaiblissement de ses ressources, a décidé de consacrer plus de temps au sanctuaire. Un prêtre sera présent les mardis (10h00 – 18h00), jeudi (14h00 – 18h00) et dimanche matin (dès 10h00) pour vous accueillir, vous écouter et vous répondre. Madame Isabelle Malherbe, vierge consacrée, assure également une présence de prière et d'écoute, à la demande, les mercredis après-midi dès 13h30. Le secrétariat de l'UP (026 921 21 09) reçoit vos appels durant les heures de bureau. Le téléphone de la cure est par ailleurs dévié sur celui du secrétariat.

Les offices sont célébrés comme suit :

Mardi	15h00	Messe (précédée du sacrement de réconciliation pour celles et ceux qui le désirent)
Jeudi	15h00	Messe (précédée du sacrement de réconciliation pour celles et ceux qui le désirent)
Samedi	8h30	Messe
Dimanche	10h30	Messe

1^{er} et dernier (4^e ou 5^e) dimanche du mois : adoration silencieuse du Saint-Sacrement dès 14h30

L'adoration du Saint-Sacrement le mercredi soir est momentanément suspendue. Merci pour votre compréhension.

Intentions de messe

La gestion des intentions de messe reste inchangée : vous pouvez les transmettre au prêtre, au sacristain ou dans la boîte aux lettres de la cure. Les messes seront célébrées selon le souhait de la famille ou selon les disponibilités du calendrier.

Au niveau matériel

Afin d'effectuer les diverses tâches matérielles gérées par la communauté (ouverture/fermeture, sacristain, entretien, gestion des cierges, etc.), votre serviteur a été engagé durant la période de transition. Je serai présent sur le site tous les jours pour l'ouverture et la fermeture du sanctuaire (8h00 / 20h00) ainsi que régulièrement durant la journée. N'hésitez pas à venir vers moi pour les questions d'ordre matériel ou vos intentions de messe.

La situation n'est peut-être pas idéale. Les diverses organisations concernées ont toutefois œuvré à trouver un fonctionnement qui perpétue l'« esprit des Marches » et la dévotion toujours bien présente - j'en suis le témoin émerveillé chaque jour – qu'éveille Notre-Dame des Marches chez nombreuses et nombreux d'entre nous.

*Pour la Fondation du Rectorat des Marches,
Stéphane Rosset*

LA VIE PAROISSIALE

NOUS ONT QUITTÉS DERNIÈREMENT



† **Madame Solange Audergon**
née Baudet

Solange Audergon-Baudet a été enlevée à la tendre affection des siens le vendredi 14 octobre 2022, dans sa 68^e année.

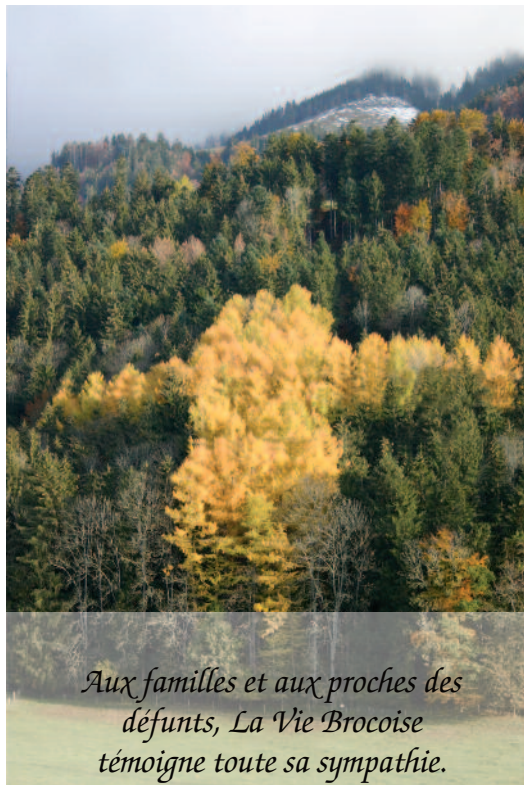
La cérémonie du dernier adieu a eu lieu en l'église Saint-Othmar de Broc, le lundi 17 octobre.



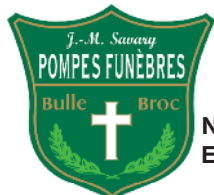
† **Monsieur Jean-Paul Tomasini**

Entouré de l'amour des siens, Jean-Paul Tomasini a été enlevé à leur tendre affection dans sa lutte contre la maladie le lundi 17 octobre 2022, dans sa 73^e année.

La célébration du dernier adieu a eu lieu dans la stricte intimité de la famille.



Aux familles et aux proches des défunts, La Vie Brocoise témoigne toute sa sympathie.



Service jour et nuit BROC

Natel 079 446 13 07 - Tél. 026 921 20 22 - 026 921 16 26
E-mail : pompes.funebres@bluewin.ch Fax 026 921 37 26

Pompes funèbres de la Gruyère

SERVICE D'INCINÉRATION • FORMALITÉS • CONTRAT DE PRÉVOYANCE

Nous assurons aux familles en deuil : dignité, respect et discrétion

Gerbes – coussins – couronnes

FLEURISTE PRÉ-FLEURI

J.-M. Savary
1636 BROC Tél. 026 921 16 26



Horaires d'ouverture

de 8h à 12h – 13h30 à 18h30
samedi fermeture à 16h
dimanche et jours fériés de 10h à 12h



Avec nous, tout roule!

Route du Closalet 26 | 026 921 06 60
1635 La Tour-de-Trême | www.andrey-cm.ch

O₂ physio

Physiothérapie générale
et cardio-pulmonaire

Place du Parc 4, 1636 Broc
T : 026 552 02 60

info@o2physio.ch www.o2physio.ch

SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE



La force d'une région
www.gruyere-energie.ch

POUR VOUS, GRUYÈRE ÉNERGIE DÉCROCHE LE SOLEIL!

Étude de faisabilité et devis - Installation et mise en service - Maintenance



Retrouvez toutes nos offres sur : www.gruyere-energie.ch
Contact : T +41 26 919 23 23 | office@gruyere-energie.ch



Constructions métalliques
Didier Girschweiler

Rte des Grands Bois 11 • 1663 EPAGNY

☎ 026 921 15 35

www.adgmetal.ch

RAIFFEISEN

Fixez
maintenant
un entretien
conseil.

**Faites de nous votre
banque principale: toute
la région vous en sera
reconnaissante.**

En tant que sociétaire Raiffeisen, vous êtes non seulement client mais aussi copropriétaire de votre banque. Et si vous faites de Raiffeisen votre banque principale, vous bénéficiez de services et d'avantages de première qualité et vous soutenez votre région.



Pense Au Bois Sàrl

S.Gassmann 079 727 12 65

F. Kolly 079 613 89 12

- MENUISERIE
- CHARPENTE
- RENOVATION

www.penseaubois.ch

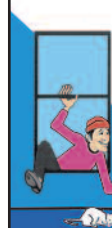
CLEFS de LYS SA
Serrurerie

- Service de clés
- Dépannage
- Remplacement de cylindre
- Sécurités diverses
- Coffre-fort

service@clefsdelys.ch
www.clefsdelys.ch

Rue Alexandre Cailler 6
1636 Broc

026 919 53 60



BENNES EXPRESS
ANDREY

TRANSPORTS • RECYCLING
tel. gratuit 0800 18 02 02



Tercier Toitures Sàrl

Ferblanterie • Couverture • Etanchéité
1636 Broc
www.tercier-ferblanterie.ch



079 634 28 40

tercier.ferblanterie@bluewin.ch



Claude Giroud
jardin paysage



Claude Giroud Paysagiste Sàrl

026 912 05 87

079 635 06 13

www.jardin-giroud.ch

Hotelplan



AGENCE BULLE - GRUYÈRE CENTRE

Barbara Thiémard Liaudat
barbara.thiemard@hotelplan.ch
026 919 20 00

NOUVELLE ADRESSE !

O Sellier Savary
Olivier Savary
Rue de Vuippens 57
1630 Bulle

info@osellier.ch osellier.ch
026 913 04 70  O Sellier Savary

VOILE SOLAIRE • BÂCHE
osellier
GARNISSAGE AUTOMOBILE
MOBILIER

SHAKTI
RÉFLEXOLOGIE

www.shaktireflexo.ch
Nathalie Mabboux

079 822 04 39 1636 BROCC
1653 CRÉSUS




Nous sommes proches de vous et de chez vous.
Surtout en cas de pépin.

Bastien Ecabert, conseiller en assurances, M 078 663 17 97, bastien.ecabert@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
Jacques Yerly
T 026 916 10 40
bulle@mobiliere.ch

la Mobilière

**DU RESPECT
PAS DE DÉCHETS !**

MERCI

**POUR
UNE
NATURE
PROPRE !**



combustech

brûleur à mazout
entretien & abonnement

- entretien permanent dès 220.-/année
- conseiller en pompes à chaleur

Christian Gapany
079 635 00 04
1663 Epagny



**FIDUCIAIRE
DE LA TOUR SA**

Conseils financiers, comptabilités,
salaires et déclarations fiscales

Rue Alexandre Cailler 4 | 1636 Broc
T. 026 919 65 10 | F. 026 919 65 19
info@fdlt.ch | www.fiduciaire-de-la-tour.ch

**EBENISTERIE • RENOVATION
AGENCEMENT D'INTERIEUR**

MCM

M. CLERC ET FILS SA
1636 Broc

Tél. 026 921 16 37 Fax 026 921 28 53

BOURGO
SELLERIE + STORES

sellerie traditionnelle
courroies de cloches et sonnailles
stores – abris de terrasse
pergolas – volets – moustiquaires
portes de garages
location et vente de cantines

www.bourgo.ch
026 913 04 04

STORIO GROUPE

vélo-ski
service
Ivan Nemcik

- Entretien et réparation des vélos et des skis
- Revendeur des marques:
Ridley • ARGON 18 • Corratec

Place du Parc 4 - 1636 Broc
026 535 72 49 - 079 463 99 27
www.velo-ski.ch info@velo-ski.ch

**Restaurant
Albi
des
Marches**

Menu du jour

Route des Marches 16
1636 Broc
tél. 026 921 15 33

Restaurant: 30 places
Terrasse: 90 places
Salle: 50 places

Fermé le lundi



SUBVENTIONS COMMUNALES « ÉNERGIE »



Pour l'année 2022, des subventions en termes d'énergie sont les suivantes pour une enveloppe maximale de CHF 30'000 (dès le plafond atteint, les subventions s'arrêteront). Profitez !

Conseil incitatif à des mesures énergétiques		Montant de la subvention et justificatif
	Approche personnalisée par un bureau spécialisé du canton de Fribourg (liste sur le site « chauffeurenouvelable », lien : https://www.chauffeurenouvelable.ch/conseil-incitatif/)	CHF 300/conseil TTC (y compris frais de déplacement) Facture de la prestation (datée du 01.01 au 31.12.2022)
Analyses énergétiques		Montant de la subvention et justificatif
	Certificats énergétiques cantonaux des bâtiments	CHF 200/certificat TTC Facture de la prestation (datée du 01.01 au 31.12.2022)
Mobilité		Montant de la subvention et justificatif
	Achat de vélo ou vélo électrique	20% pour un vélo < ou = CHF 1'000 ou maximum CHF 200/achat Facture ou si pas produite durant l'année, confirmation de commande
	Bornes électriques privées	CHF 300/borne TTC Facture (datée du 01.01 au 31.12.2022) de l'installation
Transports publics		Montant de la subvention et justificatif
	Abonnement de transport	30% du prix de l'abonnement, mais au maximum CHF 400/abonnement/an Abonnement général ou facture <i>Justificatif daté entre le 01.01 et le 31.12.2022</i> Offre Frimobil à tester pour 1 semaine au pris de CHF 10 : offert à chaque nouvel-le habitant-een cas d'intérêt à son inscription à la Commune

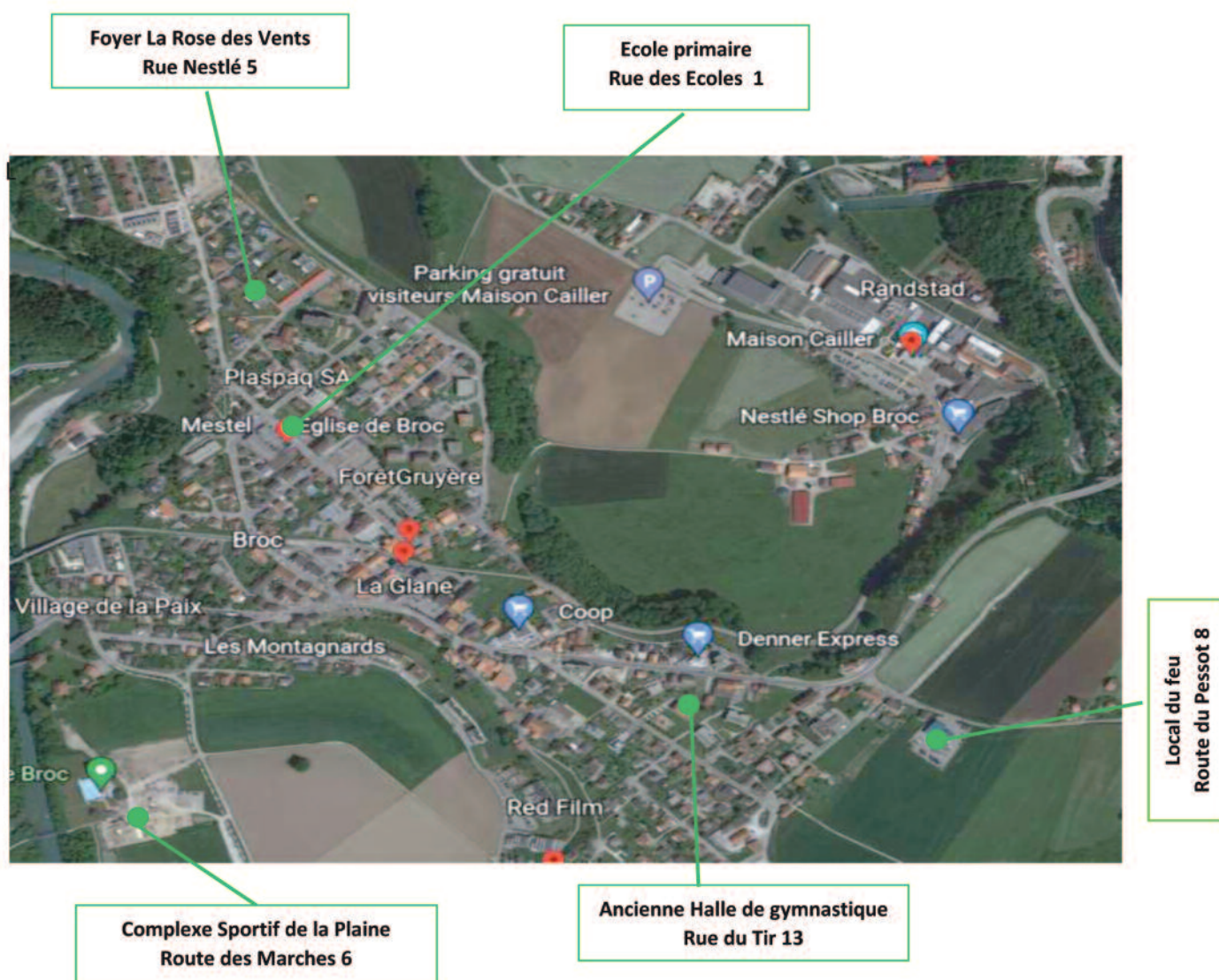
Demande de subvention à adresser à la Commune, accompagnée des justificatifs, par courrier (Rue du Bourg de l'Auge 9 – 1636 Broc) ou par courriel à l'adresse technique@broc.ch



» DÉFIBRILLATEURS COMMUNAUX



Des défibrillateurs ont été installés aux différents endroits de notre village cités ci-dessous :





» PORTEFEUILLE D' ACTIONS DURABLES POUR LES COMMUNES FRIBOURGEOISES

Envie d'agir en faveur d'un monde plus solidaire et durable – bref plus résilient ? C'est possible, en puisant des idées dans le **Portefeuille d'actions durables des communes fribourgeoises**.

Issu d'une **collaboration fructueuse** entre l'**Association des Communes Fribourgeoises (ACF)** et l'**Etat de Fribourg**, le **Portefeuille** s'inscrit dans la **Stratégie cantonale de durabilité**.

Son intention ? Soutenir les collectivités locales qui s'engagent en faveur d'une société et d'une économie inclusives et durables et mutualiser leurs bonnes pratiques.

Un site Internet simple et convivial : www.communes-durables.ch.



En quelques clics, les administrations communales et associations locales y découvriront tout un choix de projets assortis d'exemples concrets, contribuant à l'un ou plusieurs (encore mieux !) des 17 objectifs mondiaux de développement durable.

Enfin, les collectivités ayant mis une action en place avec succès sont invitées à retourner leur témoignage sur le site du Portefeuille, afin de stimuler le partage d'expériences !

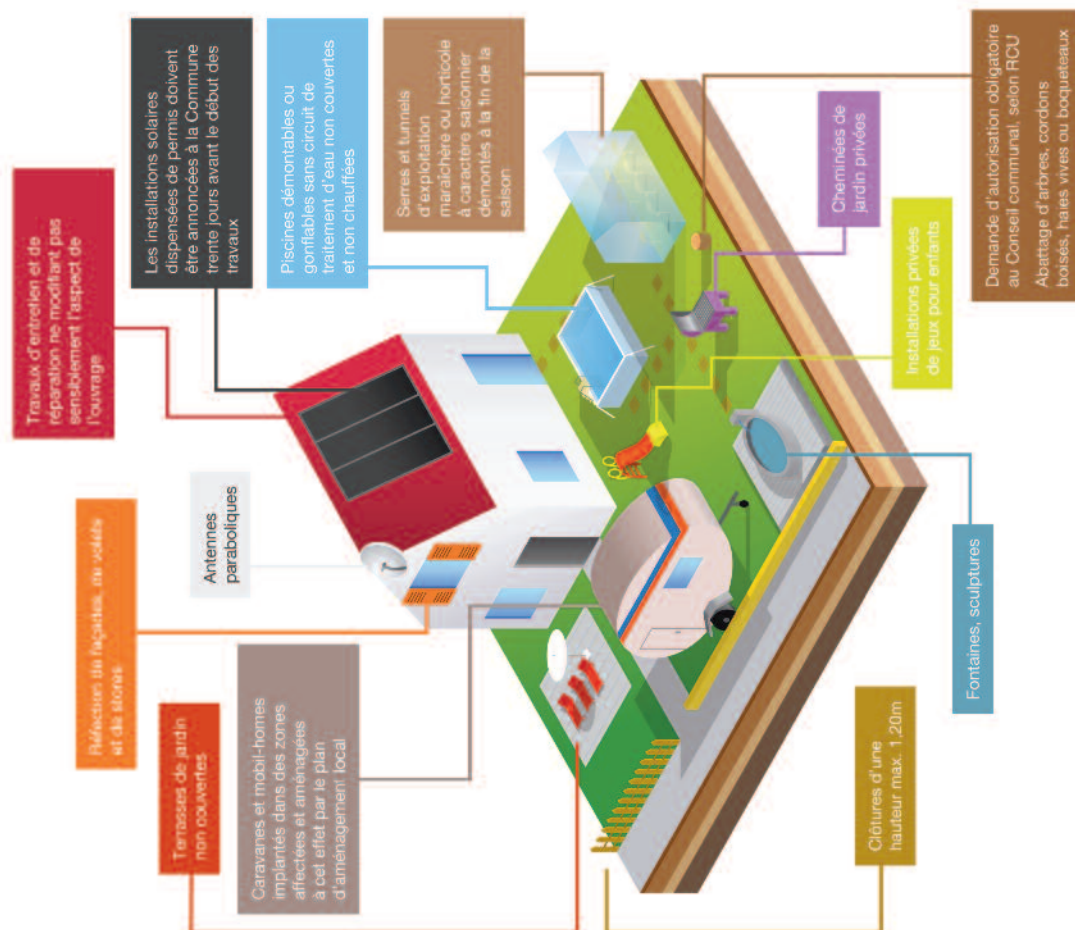
Décembre 2022

Le Conseil communal



AUTORISATIONS DE CONSTRUIRE, TYPES DE PROCÉDURES

1 Objets dispensés d'autorisation (art. 87 ReLATeC)



Commune de Broc Autorisations de construire Types de procédures

Suivant la nature des travaux envisagés, trois types de procédures sont possibles selon la ReLATeC :

1 Dispense de permis (art.87 ReLATeC)

2 Obligation de permis Selon la procédure simplifiée (art.85 ReLATeC)

3 Obligation de permis Selon la procédure ordinaire (art.84 ReLATeC)

La procédure simplifiée doit toutefois être suivie lorsque les constructions et installations énumérées aux lettres a à d se situent dans un secteur faisant l'objet d'une mesure de protection et lorsqu'elles sont en relation avec un bâtiment protégé.

Nous contacter

Le service technique se tient à votre disposition afin d'analyser votre projet et déterminer avec vous la procédure adéquate à suivre.

Téléphone : **026 921 80 16**
(horaires d'ouverture selon site internet)

Courriel : **technique@broc.ch**

Site internet : **www.broc.ch/construire-et-entreprendre**



Les exemples illustrés présentant les cas les plus fréquemment rencontrés. Ce document n'est donc pas exhaustif et doit être considéré comme une aide au travail.

C'est pourquoi, dans tous les cas, il est nécessaire de se reporter à la Loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC), et à son règlement d'exécution (ReLATeC). Les dispositions spécifiques inscrites au registre brocé, de certains plans spéciaux en vigueur ainsi que des lois cantonales et fédérales applicables sont réservées.

Commune de Broc
Service technique

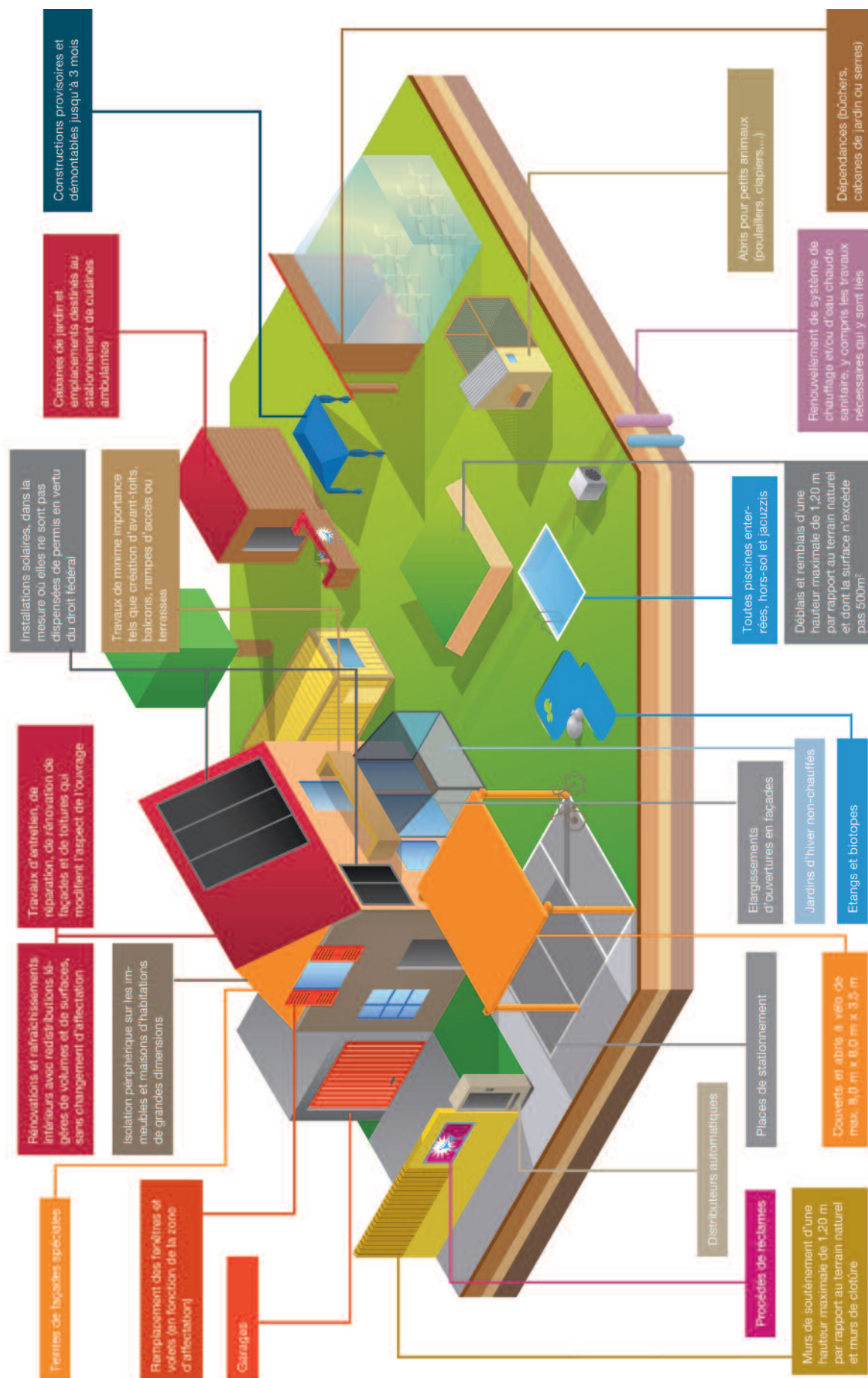
Rue du Bourg de l'Auge 9
1636 Broc
www.broc.ch

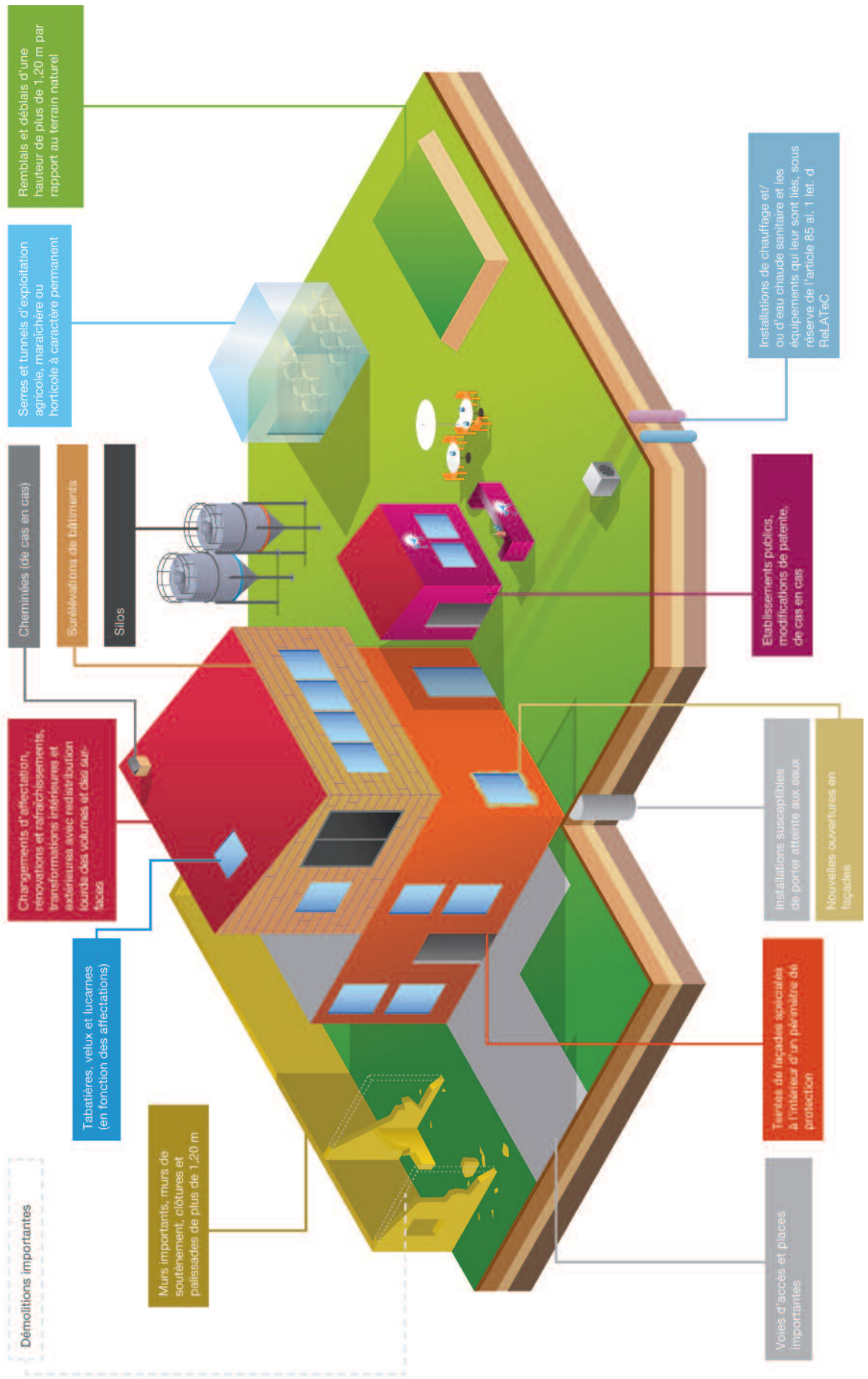
Brochure développée par les Communes de Cossonay, Grandson, Orbe et Yverdon-les-Bains puis adaptée par la Commune de Broc.

septembre 2022
Illustrations : Florian Heryu
Graphisme : Annick Beldjannaz
Adaptation : Marie-Cécile



2 Procédure simplifiée (art. B5 RoLAT9C)







RÉDUCTION DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE 2023

· · · ·
E C A S
K S V A

Caisse de compensation
Ausgleichskasse
Fribourg – Freiburg

Impasse de la Colline 1, 1762 Givisiez
T +41 26 426 70 00 — www.caisseavsfr.ch

Caisse de compensation
Impasse de la Colline 1, Case postale 176, 1762 Givisiez

Mémento concernant la réduction des primes d'assurance-maladie 2023

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour l'année citée en titre, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

1. Qui a droit à une réduction de primes ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire/ Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	Fr. 36'000.--	Fr. 63'000.--
1 enfant à charge	Fr. 57'400.--	Fr. 77'000.--
2 enfants à charge	Fr. 71'400.--	Fr. 91'000.--
3 enfants à charge	Fr. 85'400.--	Fr. 105'000.--
4 enfants à charge	Fr. 99'400.--	Fr. 119'000.--
5 enfants à charge	Fr. 113'400.--	Fr. 133'000.--
6 enfants à charge	Fr. 127'400.--	Fr. 147'000.--

2. Calcul du revenu déterminant

Contribuables assujettis à l'impôt ordinaire

Le revenu déterminant au sens de l'article 14 LALAMal est donné par le revenu annuel net de l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg (code 4.910) de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans), auquel sont ajoutés :

- pour le contribuable salarié ou rentier :
 - les primes et cotisations d'assurance (codes 4.110 à 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)
- pour le contribuable indépendant :
 - les primes caisse-maladie et accidents (code 4.110)
 - les autres primes et cotisations (code 4.120)
 - le rachat d'années d'assurance (2^{ème} pilier, caisse de pension) pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.140)
 - les intérêts passifs privés pour la part qui excède 30 000 francs (code 4.210)
 - les frais d'entretien d'immeubles privés pour la part qui excède 15 000 francs (code 4.310)
 - le vingtième (5%) de la fortune imposable (code 7.910)



Exception : N'ont pas droit à une réduction des primes à l'assurance-maladie les personnes ou les familles dont le revenu net (code 4.910) ou la fortune imposable (code 7.910) excèdent 150'000 francs de revenu ou 250'000 francs de fortune, et les personnes faisant l'objet d'une taxation fiscale d'office.

Personnes assujetties à l'impôt à la source

Pour les personnes imposées à la source, le revenu déterminant correspond à 80 % du revenu brut soumis à l'impôt, augmenté du vingtième de la fortune imposable de l'année qui précède de deux ans celle pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans).

3. Quand et où faut-il présenter la demande ?

Le formulaire « Demande de réduction des primes » doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août de l'année citée en titre (La date de réception à la Caisse AVS fait foi en tant que date de dépôt de la demande).** La Caisse AVS n'entre pas en matière sur les demandes présentées après cette échéance.

4. Début du droit à la réduction des primes

Le droit à la réduction naît au plus tôt le premier jour du mois au cours duquel la demande est déposée auprès de la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg.

5. Que doit-on joindre à la formule de demande ?

Chaque demande doit être accompagnée des documents suivants :

- pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, une attestation d'impôt à la source 2021 **délivrée par le Service cantonal des contributions (SCC)**;
- certificat(s) d'assurance-maladie valable(s) dès le 1er janvier 2023;
- attestation d'études ou copie du contrat d'apprentissage pour les enfants à charge âgés de 19 à 25 ans;

6. Apprentis et étudiants

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

7. Sont dispensés de présenter une (nouvelle) demande

- a) Les autres assurés qui étaient déjà bénéficiaires d'une réduction de primes jusqu'au 31.12 de l'année précédente: leur droit pour l'année suivante sera examiné d'office par la Caisse cantonale de compensation AVS. Une nouvelle décision leur sera notifiée au début de la nouvelle année.
- b) Les personnes qui ont déjà présenté une demande au cours de l'année précédente et qui n'ont pas encore reçu de décision: leur droit pour l'année citée en titre sera également examiné d'office.
- c) Les rentiers AVS/AI qui reçoivent des prestations complémentaires.

Les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI perçoivent un montant pouvant s'élever jusqu'au maximum de la prime effective de l'assurance obligatoire des soins LAMal facturée par l'assureur. Ce montant est versé directement à l'assureur-maladie lequel se charge de créditer l'ayant droit. Le secteur des prestations complémentaires communique automatiquement au secteur de la réduction des primes la liste des personnes bénéficiaires des prestations complémentaires.



8. Quelle sera la réduction des primes ?

Pour 2023, la réduction est calculée en pour-cent de la prime moyenne régionale pour l'assurance obligatoire des soins fixée par le Conseil d'Etat.

Ont droit à une réduction minimale de 1% les assurés qui ont un revenu déterminant de moins de 1.03% inférieur à la limite légale applicable;

Ont droit à une réduction maximale de 65% les assurés qui ont un revenu déterminant de 60.01% ou plus inférieur à la limite légale applicable.

Pour les taux intermédiaires à ceux indiqués ci-dessus, la table complète est consultable sur notre site internet à l'adresse ci-contre : <https://www.caisseavsfr.ch/particuliers/reduction-des-primes-dassurance-maladie/reduction-des-primes-dassurance-maladie/>

Pour les enfants à charge, dont les parents font partie du cercle des ayants droit défini à l'article 3 de l'ordonnance du Conseil d'Etat précitée, le taux de la réduction s'élève au minimum à 80% de la prime moyenne régionale ; et pour les jeunes adultes à charge en formation jusqu'à 25 ans, le taux de la réduction s'élève au minimum à 50% de la prime moyenne régionale.

La réduction ne peut toutefois pas dépasser 100% de la prime nette due par l'assuré pour l'assurance obligatoire des soins.

Exemple :	Limite de revenu	CHF 91'000.-- (couple marié + 2 enfants)
	Revenu déterminant	CHF 62'000.-- (différence: - 29'000.--)

Le revenu déterminant est de 31.87% (29'000 divisé par 91'000 et multiplié par 100) inférieur à la limite applicable. Par conséquent, les parents ont droit à une réduction de primes de 34.63% et les enfants à une réduction de 80%.

La prime moyenne 2023 est fixée comme il suit :

Pour la région 1 (district de la Sarine): CHF 486.-- par mois pour un adulte, CHF 367.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 114.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

Pour la région 2 (districts de la Broye, de la Glâne, de la Gruyère, du Lac, de la Singine et de la Veveyse): CHF 444.-- par mois pour un adulte, CHF 337.-- par mois pour un jeune adulte âgé de 19 à 25 ans et CHF 104.-- par mois pour un enfant jusqu'à et y compris 18 ans.

9. Obligation de renseigner

La Caisse cantonale de compensation AVS doit être informée par le requérant ou son représentant légal de toute modification importante de sa situation personnelle.

Doivent en outre être annoncés sans délai :

- un changement de domicile;
- la naissance d'un enfant;
- tout changement d'état civil en produisant une pièce officielle ;
- le partenariat enregistré.

Les montants perçus sans droit doivent être restitués par le bénéficiaire ou ses héritiers.



Changements d'état civil :

Les changements d'état civil qui surviennent au cours de l'année de subventionnement sont pris en considération à partir du 1^{er} janvier de l'année suivante, sur la base de l'avis de taxation de la prochaine période fiscale correspondante, et sur le dépôt d'une nouvelle demande au moyen du formulaire officiel.

Changements économiques :

Les changements économiques qui surviennent au cours de l'année de subventionnement ne sont pas pris immédiatement en considération. Seul l'avis de taxation fiscale du canton de Fribourg de la période fiscale qui précède de deux ans l'année pour laquelle le droit à la réduction des primes est examiné (année x – 2 ans) est déterminant.

10. Décisions

Le droit à une réduction de primes est communiqué au requérant ou à son représentant légal par notification d'une décision formelle avec les moyens de droit.

Le montant de la réduction est versé directement à la caisse-maladie concernée, à charge pour elle de créditer l'ayant droit.

11. Changement de canton

Lorsque des assurés transfèrent leur domicile d'un canton dans un autre, le droit aux réductions des primes existe pour toute la durée de l'année civile selon le droit du canton dans lequel les assurés avaient leur domicile au 1^{er} janvier.

Des renseignements complémentaires peuvent être demandés à la Caisse cantonale de compensation AVS, case postale, 1762 Givisiez.

Hotline Français	026 426 77 00
Hotline Allemand	026 426 77 00
E-Mail	rpi@ecasfr.ch
Site internet	www.caisseavsfr.ch/rpi

Ce mémento ne donne qu'un aperçu des dispositions en vigueur. Seul les dispositions légales font foi pour le règlement de cas individuels.



Annexe :

Etendue de la réduction (art. 15 LALAMal)

En application de l'article 6 ORP, l'échelonnement des taux appliqués sur la prime moyenne entre celui de 1 % et celui de 65 % est fixé comme il suit :

Revenu déterminant inférieur à la limite légale				Taux appliqué sur la prime moyenne
de	0,01 %	jusqu'à	1,02 %	1,00 %
de	1,03 %	jusqu'à	2,03 %	2,08 %
de	2,04 %	jusqu'à	3,05 %	3,17 %
de	3,06 %	jusqu'à	4,07 %	4,25 %
de	4,08 %	jusqu'à	5,08 %	5,34 %
de	5,09 %	jusqu'à	6,10 %	6,42 %
de	6,11 %	jusqu'à	7,12 %	7,51 %
de	7,13 %	jusqu'à	8,14 %	8,59 %
de	8,15 %	jusqu'à	9,15 %	9,68 %
de	9,16 %	jusqu'à	10,17 %	10,76 %
de	10,18 %	jusqu'à	11,19 %	11,85 %
de	11,20 %	jusqu'à	12,20 %	12,93 %
de	12,21 %	jusqu'à	13,22 %	14,02 %
de	13,23 %	jusqu'à	14,24 %	15,10 %
de	14,25 %	jusqu'à	15,25 %	16,19 %
de	15,26 %	jusqu'à	16,27 %	17,27 %
de	16,28 %	jusqu'à	17,29 %	18,36 %
de	17,30 %	jusqu'à	18,31 %	19,44 %
de	18,32 %	jusqu'à	19,32 %	20,53 %
de	19,33 %	jusqu'à	20,34 %	21,61 %
de	20,35 %	jusqu'à	21,36 %	22,69 %
de	21,37 %	jusqu'à	22,37 %	23,78 %
de	22,38 %	jusqu'à	23,39 %	24,86 %
de	23,40 %	jusqu'à	24,41 %	25,95 %
de	24,42 %	jusqu'à	25,42 %	27,03 %
de	25,43 %	jusqu'à	26,44 %	28,12 %
de	26,45 %	jusqu'à	27,46 %	29,20 %
de	27,47 %	jusqu'à	28,47 %	30,29 %
de	28,48 %	jusqu'à	29,49 %	31,37 %
de	29,50 %	jusqu'à	30,51 %	32,46 %
de	30,52 %	jusqu'à	31,53 %	33,54 %
de	31,54 %	jusqu'à	32,54 %	34,63 %
de	32,55 %	jusqu'à	33,56 %	35,71 %
de	33,57 %	jusqu'à	34,58 %	36,80 %
de	34,59 %	jusqu'à	35,59 %	37,88 %



Revenu déterminant inférieur à la limite légale				Taux appliqué sur la prime moyenne
de	35,60 %	jusqu'à	36,61 %	38,97 %
de	36,62 %	jusqu'à	37,63 %	40,05 %
de	37,64 %	jusqu'à	38,64 %	41,14 %
de	38,65 %	jusqu'à	39,66 %	42,22 %
de	39,67 %	jusqu'à	40,68 %	43,31 %
de	40,69 %	jusqu'à	41,69 %	44,39 %
de	41,70 %	jusqu'à	42,71 %	45,47 %
de	42,72 %	jusqu'à	43,73 %	46,56 %
de	43,74 %	jusqu'à	44,75 %	47,64 %
de	44,76 %	jusqu'à	45,76 %	48,73 %
de	45,77 %	jusqu'à	46,78 %	49,81 %
de	46,79 %	jusqu'à	47,80 %	50,90 %
de	47,81 %	jusqu'à	48,81 %	51,98 %
de	48,82 %	jusqu'à	49,83 %	53,07 %
de	49,84 %	jusqu'à	50,85 %	54,15 %
de	50,86 %	jusqu'à	51,86 %	55,24 %
de	51,87 %	jusqu'à	52,88 %	56,32 %
de	52,89 %	jusqu'à	53,90 %	57,41 %
de	53,91 %	jusqu'à	54,92 %	58,49 %
de	54,93 %	jusqu'à	55,93 %	59,58 %
de	55,94 %	jusqu'à	56,95 %	60,66 %
de	56,96 %	jusqu'à	57,97 %	61,75 %
de	57,98 %	jusqu'à	58,98 %	62,83 %
de	58,99 %	jusqu'à	60,00 %	63,92 %
de 60,01 % ou plus				65,00 %



OBLIGATION DE COTISER À L'AVS

Qui doit cotiser ?

Toutes les personnes qui exercent en Suisse une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2022, ce sont les personnes actives nées en 2001 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20^e anniversaire.

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes. Ainsi, les bénéficiaires de retraite anticipée, les chômeurs en fin de droits, les étudiants, les personnes en incapacité de travail de longue durée et les invalides qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète. Il en va de même pour les personnes non actives dont le conjoint exerce une activité lucrative au sens de l'AVS et ne verse pas au moins CHF 1'000 de cotisations par année.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Rentes AVS

Où dois-je déposer ma demande de rente de vieillesse ?

La demande de rente de vieillesse peut être remise directement auprès de la Caisse de compensation compétente.

La Caisse de compensation compétente pour le calcul et le versement de la rente de vieillesse est la dernière Caisse auprès de laquelle vous avez versé des cotisations AVS/AI/APG ou qui vous verse déjà une rente (invalidité ou survivant). Cependant, si vous êtes marié ou séparé et que votre conjoint touche déjà une rente de vieillesse ou une rente d'invalidité, la Caisse compétente est celle qui verse ladite prestation. Pour toutes informations complémentaires, l'agence communale reste à votre disposition.



Prestations complémentaires

Toute personne désirant bénéficier de prestations complémentaires à l'AVS/AI doit déposer une demande sur la formule officielle auprès de la Caisse de compensation du canton de Fribourg. En effet, les prestations complémentaires à l'AVS/AI ne sont pas versées automatiquement, mais uniquement sur demande. Elles restent cependant un droit (et non une assistance). Leur octroi est toutefois subordonné à la situation des revenus/fortune et dépenses des requérants.

Une information destinée à tous les bénéficiaires de rentes AVS et AI est faite périodiquement par voie de presse. D'autre part, la Caisse de compensation du canton de Fribourg joint un memento d'information sur les prestations complémentaires à toute nouvelle décision de rente AVS ou AI.



CAMBRIOLAGE DU CRÉPUSCULE

Vous travaillez
ENCORE

ils travaillent
DÉJÀ...



- Simulez une PRÉSENCE!
- Fermez les portes à clé ainsi que les fenêtres, même lors d'absences de courte durée!
- Signalez tout COMPORTEMENT SUSPECT au 117!



FERMETURE DE L'ADMINISTRATION ET DES SERVICES COMMUNAUX



A l'occasion des fêtes de fin d'année, l'administration et les services communaux **seront fermés du lundi 26 décembre 2022 au vendredi 6 janvier 2023** ; la reprise est fixée au lundi 9 janvier 2023.

Les cartes journalières CFF seront à disposition auprès du kiosque « La Marmotte » à Broc, rue de Montsalvens 6, 026 921 17 77.

Le ramassage des ordures ménagères aura lieu de manière habituelle : les vendredis 23 et 30 décembre 2022.

La déchetterie communale sera ouverte comme habituellement à fin décembre (mercredi 21, samedi 24, mercredi 28 et samedi 31 décembre 2022) et début janvier (mercredi 4 et samedi 7 janvier 2023).

En cas d'urgence, voici les contacts utiles :

Conseil communal	Claude Cretton Jean-Marc Horner	Syndic Vice-syndic	079 456 66 18 076 355 05 84
Secrétariat	Anette Cetinjanin-Leuzinger	Secrétaire communale	079 615 90 27
Caisse	Christiane Oberson	Administratrice des finances	079 258 71 83
Services communaux	Marc Sonney	Responsable	079 433 23 07

Décembre 2022

Le Conseil communal

NOUVEAUX HORAIRES TPF

UN RÉSEAU ENCORE PLUS DENSE ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS DÈS LE 11 DÉCEMBRE 2022

tpf.ch/nouveautes

CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE LIGNE DE CHEMIN DE FER

Edouard Grandjean, ancien chef de gare, suit le chantier de la nouvelle ligne de chemin de fer. Grâce à ses photos, nous pouvons faire le point sur l'avancée des travaux.

Depuis le 11 décembre 2022, les trains RegioExpress circulent entre Broc-Village et Fribourg ou Berne.

22.04.2021



Broc-Village. L'ancienne plateforme de la voie Broc-Village - pont sur la Sarine dépourvue de ses rails.

29.04.2021



Broc-Village. Place nette entre la rue du Bourg de l'Auge et la gare de Broc-Village.

14.06.2021



Broc-Village. Tronçon Broc-Village – pont sur la Sarine. Construction d'un mur de soutènement et de sécurité.

14.06.2021



Broc-Village. En gare, travaux de terrassement pour la nouvelle voie.

28.06.2021



Etat des travaux de terrassement pour la nouvelle voie.

28.06.2021



Tronçon Broc-Village - pont sur la Sarine. Etat des travaux du mur de soutènement.

LA VIE BROCOISE

29.07.2021



La gare de Broc-Village a perdu sa halle à marchandises.

02.09.2021



En Bouleyres. Construction du nouveau pont sur le chemin de Bouleyres à l'ancienne halte des Marches.

02.09.2021



Broc-Village. Vers les villas du Clos du Carro. Etat des travaux de la ligne Bulle-Broc VN. Ici le mur de soutènement entre le pont sur la Sarine et Broc-village.

24.11.2021



Pra-Bosson. Sur la place des travaux, on monte les bras sur les pylônes de la nouvelle caténaire.

02.09.2021



Etat des travaux de la ligne Bulle-Broc VN. Ici en Pra-Riond, préparation pour un passage sous-voies pour le bétail.

24.11.2021



Broc-Village. Nouvel aspect de la place de la gare de Broc-Village.

03.01.2022



Pra-Bosson. Construction du pont sur la Trême vue du côté de Broc.

18.02.2022



Gare de Broc-Village. Construction de la marquise sur le quai.

03.01.2022



En Bouleyres. Ancienne halte des Marches. Le passage sous-voie pour le chemin de Bouleyres.

18.02.2022



Gare de Broc-Village. Quai d'embarquement pour les bus.

13.02.2022



Pra-Riond. Passage sous-voies.

30.03.2022



Pra-Bosson. Etat des travaux du pont sur la Trême.

A suivre...

Garage du Château d'en Bas



Utilitaires
IVECO



Service dépannage

Yves SAVARY • 1636 BROCC
Tél. 026 921 24 14 • Fax 026 921 11 80



DAMES - MESSIEURS - ENFANTS
sur rendez-vous

Tél. 026 921 19 94
Bd de l'Auge 1
BROCC



Produits laitiers
Alimentation en vrac
Place du Parc 4
1636 Brocc
www.lartizan.ch
026 921 15 51



Ouvert tous
les jours

Béatrice Vallélian

Rue Montsalvens 3 - 1636 Brocc
tél. 026 921 34 98



Lionel Barras bois Sàrl

Parquet - Menuiserie

1636 Brocc

079 421 35 90 | www.lionelbarras-bois.ch



BIO-NATURE

Bruno HOSTETTLER

Rue du Moléson 11
1636 Brocc



MENUISERIE

CHARPENTE

SOUS-TOITURE

TRANSFORMATION

Tél. : 079 435 07 05

Atelier : 026 921 16 48

Fax : 026 921 38 48

Mail : rosco63@bluewin.ch

Le service en plus



Jacques Fragnière
Maîtrise fédérale
Place du Parc 4
1636 Brocc (FR)
☎ 026 921 39 00
Magasin Vente Réparation
Toutes Marques
TV - SAT - Vidéo - Hi-Fi

Fermé le
lundi matin
et le samedi
après-midi



La Marmotte

Tabacs - journaux
Papeterie - Loterie

Pauline Cardoso

BROCC • 026 921 17 77

**vous gérez déjà
suffisamment de
choses**

Bilan de prévoyance : planifiez votre
prévoyance personnelle avec nous.

Plus d'infos sur valiant.ch/bilan-prevoyance

Banque Valiant SA, Grand-Rue 15
1630 Bulle, Téléphone 026 916 16 20

votre banque
en toute simplicité

valiant

Jean-Paul Schorderet
Campaniste

N 079 230 33 23
jps@mecatal.ch
www.mecatal.ch

T/F 026 921 34 17
Rue Montsalvens 30
1636 Brocc

Sonnerie de cloches cadran Système horloger



info@molesonvoyages.ch

Grand-Rue 30 • 1630 BULLE

Tél. 026 912 22 44 Fax 026 912 44 25

STARMANIA, ALAIN, MICHEL ET LES AUTRES...



Sur un air de Starmania. (Photo : Stéphane Rosset)

A Paris, il y avait une petite boutique de chaussures sur la rive gauche de la Seine. Quand je dis « petite », c'est vraiment petite. Je m'y trouvais il y a 15 ans exactement. C'est là que j'ai rencontré pour la première fois (et dernière) Jane Birkin. Rares sont ceux qui sont allés dans cette ville sans y avoir croisé une personnalité notoire – Jacques Chirac sirotant une bière à la Rhumerie du boulevard Saint-Germain, Calogero traversant la rue de Rivoli direction Les Tuileries. Pour les moins chanceux, il reste les morts. Les cimetières de Paris sont autant de Panthéons à ciel ouvert

de tambour... 95 % des gens sont présents ! Alain Castella est médusé. Il se rappelle les concerts de l'Harmonie. « Dans un chœur, le directeur impose un projet. L'adhésion n'est pas unanime. Il y a toujours des déçus. » Ici, la recette est différente. Ce sont les individus qui sont venus s'agglomérer au projet. C'est la révolution copernicienne ! Dorénavant, ce ne sont plus les projets qui gravitent autour d'un chœur, mais les chanteurs qui gravitent autour d'un projet. Il est sans doute là, l'avenir des chanteurs fribourgeois – les chœurs éphémères. La liberté de choisir pour mieux s'investir.

De l'investissement tant financier qu'artistique, il en aura fallu pour monter pareil projet. En témoigne le classeur du directeur – classeur fédéral plein à ras bord. « Sur un air de Starmania », c'est une cinquantaine d'interventions, entre chansons, intermèdes et textes. De quoi donner le vertige ! D'autant plus pour une mise en scène aussi verticale. Pensez ! Des chanteurs répartis sur une façade de 3 étages. Plus de basses pour murmurer dans l'oreille des altos ! Pour un art basé sur l'écoute les uns des autres, on tombe de haut. On installe donc des retours sur chaque étage. Une fois les chanteurs à l'unisson, il reste encore à équilibrer les voix avec l'ensemble instrumental. Ainsi, on confie au batteur, soit dit en passant plus habitué à la scène metal, des spaghettis afin d'atténuer son énergie débordante. Et comme ça ne suffit pas, il sera placé dans une sorte de cage - rien d'inhabituel pour un tel mariage.

Le temps passe. Les mesures s'enchaînent. On démarre la vente des billets en ligne. L'équipe du projet scrute les chiffres sur le Net. Silence. Soupir. Les places partent bien, même très bien. Cette fois, c'est bon ! Nous voilà en octobre 2022. 7 solistes. 80 choristes. 7 musiciens. Salle CO2 de La Tour-de-

– Le Père-Lachaise, Montparnasse, Montmartre. Dans les années nonante, trois Brocois pénétraient dans ce dernier cimetière. Accueillis par Dalida, ils longent les allées. A la hauteur de la division 29, le père arrête ses deux garçons. La sépulture est plutôt récente. Son locataire n'a pris possession des lieux qu'en août 1992. Il s'agit de Michel Berger. Notre Brocois, c'est Alain Castella. Tout musicien qu'il est, il songe certainement à quelques mélodies du regretté défunt. Pour les fils, c'est un parfait inconnu... parmi d'autres inconnus. Le benjamin, Christophe, ira jusqu'à manifester son désintérêt d'une façon telle que son père me demanda de ne pas en étaler sa teneur dans nos colonnes. Vous lui demanderez...

C'est ce même garçon qui sonne à la porte de son père en 2019. Avec sa compagne Justine, il souhaite monter un spectacle. Et pourquoi pas Starmania ? L'opéra rock signé Michel Berger fête ses 40 ans. L'occasion est trop belle. Mais il faut une main pour tenir la baguette... « NON ! » répond l'ancien directeur de l'Harmonie. Il faudra deux mois d'insistance pour « sortir l'ours de sa tanière ». Deux mois durant lesquels le père aura eu tout loisir de répéter au fils l'anecdote parisienne.

Un premier noyau se crée donc. Il faut des chanteurs. Une annonce est passée sur les réseaux sociaux. Et là... raz-de-marée ! On vient de toute la Suisse romande – chanteurs confirmés, membres de chœurs, mais aussi étrangers au monde choral, simples amateurs et amoureux de la chanson française. Des auditions sont organisées afin d'extirper de cette masse les futures Fabienne Thibeault et Daniel Balavoine. Pour accompagner ces voix, on s'adjoint un orchestre composé de jeunes élèves de l'école de musique « Artist Factory ». A la mise en scène, Jean-Ahmed Trendl. Quant à l'arrangement, il est signé Emmanuel Dupasquier. Ça y est, tout le monde est prêt. Le travail peut commencer...

COVID-19 !

Une année passe. Plus rien. Quand la pandémie s'essouffle enfin, on hésite à relancer la machine. L'ardeur aussi s'essouffle avec le temps. On contacte chanteurs et musiciens pour une première répétition. Roulement

Trême. Lever de rideau...

Je ne suis pas allé voir le spectacle ! C'était bien involontaire – on vit tous dans une bulle plus ou moins imperméable. Je savais peut-être. Je m'en suis souvenu trop tard - quand ma fille aînée m'a dit qu'elle y allait le soir même. Oh ! J'aurais eu toutes les raisons de ne pas y aller – des chanteurs de la région chanter du Starmania... On n'habille pas un armiailli avec un blouson noir ! Et puis des terriens en détresse qui peuvent placer leur voix sur 2 octaves et demie, ça ne court pas les rues.

J'ai peut-être eu tort... Ma fille a adoré ! Et elle n'était pas la seule. Lorsque le spectacle est présenté en avant-première aux élèves de 2^e année du CO2, stupeur – ces adolescents de 14 ans, nés près de 30 ans après la sortie du premier album, chantent, reprennent les refrains en chœur, par cœur ! Et lorsqu'à l'issue de la représentation les artistes saluent le public, l'ancien instituteur est ovationné.

Quel drôle de pari quand même ! Si l'œuvre de Michel Berger et Luc Plamondon n'a jamais vraiment quitté nos ondes – on ne compte plus les rééditions et adaptations de l'opéra rock – elle n'en reste pas moins sombre et pessimiste. Mais aussi moderne... Un milliardaire



Sur un air de Starmania. Photo : Stéphane Rosset)

qui se lance dans la politique, le terrorisme, le besoin d'être entendu, reconnu.

Sombre, pessimiste et moderne, des qualificatifs qu'on peut aisément associer au compositeur. Pianiste de génie avec un toucher proche du percussionniste, directeur artistique précoce (engagé comme tel alors qu'il était encore mineur), il mettra toutefois du temps avant de s'imposer comme interprète. C'est la notoriété qu'il obtient grâce à Starmania qui lui offrira ses premiers grands succès dans le début des années 80. La suite est plus triste. La maladie de sa fille et les disparitions successives de ses amis Balavoine et Coluche vont l'éloigner de la scène. Il reviendra en 1990 avec son *Paradis blanc* qu'il rejoindra 2 ans plus tard.

C'est ce titre qu'Alain Castella me cite quand je lui demande sa chanson préférée de l'artiste. Dans le répertoire de Starmania, il me cite encore des « perles » comme *Petite musique terrienne*, *Les adieux d'un sex-symbol* ou *Quand on n'a plus rien à perdre*, autant de titres que chacun aura plaisir à découvrir ou redécouvrir.

Merci à lui pour cette agréable balade musicale.

David Rochat



La Photo du siècle est le surnom d'une photographie prise par Jean-Marie Périer en 1966 pour le magazine *Salut les copains*. Saurez-vous retrouver Michel Berger, alors âgé de 19 ans ?

EXTRAORDINAIRE CENTIÈME ANNIVERSAIRE !



Georges Julmy dans son appartement charmeysan. (Photo: Michel Blein)

« A force de vivre, on connaît beaucoup de monde ! Ainsi, j'ai eu la chance de concélébrer la messe à Rome, avec le pape Jean-Paul II dans sa chapelle privée. Après la cérémonie, je lui ai expliqué que j'avais été un élève du cardinal Journet à Fribourg. Il m'a offert un chapelet ; comme le pape a été sanctifié, c'est devenu une relique précieuse. »

Voici un des premiers souvenirs marquants évoqués par l'abbé Georges Julmy, né à Broc le 8 décembre 1922, lors de notre entretien dans son appartement à Charmey. Oui, vous avez bien lu, 1922, ce qui fait exactement 100 ans le jour de l'Immaculée Conception. Votre Vie Brocoise a anticipé l'événement en allant le visiter au début novembre pour lui rendre hommage dans cette édition d'avant Noël.

Passer une heure avec le centenaire est un émerveillement tant l'abbé est vif d'esprit, enthousiaste et rayonnant. A midi, il va manger au foyer de Charmey, sinon, il est encore autonome, vit à domicile où il célèbre chaque jour la messe. Il est particulièrement attaché à l'Eucharistie, car pour lui « la messe est une

explosion silencieuse d'amour et de joie qui atteint le monde entier ».

Lors de notre rencontre, M. Michel Blein m'accompagne et m'explique que la famille Julmy habitait une petite maison toute plaquée de bois sur le chemin de la Fin-Derrey, non loin de la villa Cailler. Le père a été le premier directeur de l'usine électrique de Broc-Fabrique dans laquelle il s'y rendait à vélo. Georges a eu 2 sœurs et un frère, malheureusement tous décédés. Michel a eu la chance de décorer la salle de l'ancien hôtel de ville avec Aloys Ammann pour le banquet officiel suite à la double première messe de ces deux enfants brocois, Georges Julmy et Dominique Ammann, le 18 juillet 1948.

Après son ordination, l'abbé Julmy fut nommé vicaire de la cathédrale de Fribourg jusqu'en 1959. Il s'était déjà occupé des scouts à Broc, il poursuivit cette activité à Fribourg. Dans son groupe, il fit connaissance avec l'homme de radio, poète et parolier, Emile Gardaz. Il fut appelé ensuite à la paroisse du Christ-Roi, toujours à Fribourg où il oeuvra 22 ans. Là-bas, le ministère ne fut pas toujours facile, car, d'une part, l'église n'était pas terminée et d'autre part, l'on était en plein changement après Vatican II, ce qui provoqua de fortes résistances. Mais la souffrance, nous explique-t-il, n'est que passagère, elle nous pousse en avant et la prière à ceux qui nous ont précédés intercède pour nous. Alors, courageusement et rempli de sagesse, il poursuivit son œuvre, se déplaçant en ville avec une moto. Il remarqua alors que plusieurs jeunes rôdaient autour de son véhicule. Il les réunit et fonda un groupe.



Les 3 prêtres ayant dit leur première messe à Broc en 1948 ; à gauche Dominique Ammann, au centre Georges Julmy, le 18 juillet et à droite Bernard Charrière, le 1^{er} août. (Photos : Irénée Brulhart, Broc)



La foule enthousiaste réunie dans la cour d'école avec Oscar Moret dirigeant un groupe d'enfants.

Déjà comme séminariste, il fut aumônier militaire. Il passa 3 périodes de Noël mobilisé. Cette fonction particulière dura 25 ans. Elle lui permit de l'enrichir par les nombreux contacts noués avec tant de personnes aux horizons divers.

Ce fut ensuite 13 ans de ministère dans les paroisses de Praroman et Bonnefontaine où il fit connaissance avec le fameux écrivain Frédéric Dard. Régulièrement il allait prendre l'apéritif chez lui. Lors d'un enterrement, j'ai eu la chance d'entendre son homélie positive et encourageante malgré les pénibles circonstances. Il m'explique qu'il tient cette philosophie de la lumière par l'influence des Chartreux faisant sienne cette maxime : « Plus noire est la nuit, plus brillante est l'aurore ! »

Ma réflexion est la suivante : « Etant né le jour de l'Immaculée, vous devez certainement avoir un attachement particulier à la Vierge Marie ? » « Oui, bien sûr ! Cette dévotion mariale date de mon enfance, car presque tous les dimanches, nous allions à pied, en famille, aux Vêpres à la chapelle des Marches. Ce déplacement n'était ni une corvée, ni une obligation, mais une occasion de prier et la prière construit, solidifie et soude. J'ai aussi été favorablement influencé lors de ma formation par le prieur de l'époque, Firmin Seydoux. »

Au fil de la discussion, nous étions obligés de lui demander quel est son secret de longévité. Il nous montre qu'il suffit de regarder la Croix. Elle nous donne la verticalité qui monte vers Dieu et l'horizontalité qui nous pousse vers le prochain. Un bras ne va pas sans l'autre. L'activité physique a aussi joué un rôle ; il a par exemple guidé des gens jusqu'à plus de 4000 m. Il

avoue aimer la bonne cuisine, sans excès et tout en restant sobre.

Face à la perte de la foi, aux sorties d'Eglise, au manque de prêtres, n'y aurait-il pas matière à se décourager ? Encore une fois, l'abbé Georges reste positif. « Bien sûr que cela me fait souffrir. Le Concile Vatican II appelait au renouveau et il semble que l'on va dans le sens contraire. Mais connaissant l'histoire de l'Eglise, il y a toujours eu des hauts et des bas et c'est dans les périodes difficiles qu'il y a eu beaucoup de saints. Rappelez-vous saint Paul. N'avait-il pas persécuté les premiers chrétiens avant de se convertir ? L'Eglise est formée de tous les hommes, quelles que soient leurs croyances. Ceux qui sortent de l'institution ne renient en principe pas leur baptême. J'ai écrit au pape François pour lui exprimer mes soucis, il m'a répondu en m'encourageant à poursuivre mon œuvre dans la communion au Christ ressuscité. Dieu se répand dans les cœurs ouverts. La mission prophétique de l'Eglise est une mission de renouvellement. C'est ce que j'essaie de faire encore aujourd'hui. On doit croire en ce que l'on est et comme l'on est, même avec nos zones d'ombre. »

Sur ces paroles sages et bienfaisantes, nous quittons un centenaire lumineux et serein. Et quand on est heureux, on répand le bonheur autour de soi, c'est ce que nous avons fortement ressenti au contact du prêtre.

Merci pour cet intense moment partagé ; félicitations pour votre 100^e anniversaire et surtout bonne santé, cher Monsieur l'Abbé !

Jean-Marc Théraulaz

LES CENT ANS DE JEANNE OBERSON, DITE JEANNETTE



Jeanne est née à Gruyères dans la famille d'André et Augusta Gremion le 20 novembre 1922, une famille de quatorze enfants, dont seulement sept survécurent.

Elle grandit avec les difficultés de l'époque et dut rapidement se suffire à elle-même. Elle perdit ses deux parents avant l'âge de vingt ans. Elle travailla dans différentes familles comme employée de maison et cuisinière. La cuisine devint d'ailleurs une passion et elle en parle encore avec délectation.

En 1948, Jeannette épousa Meinrad Oberson, ouvrier Nestlé, et ils s'éta-

blirent à Broc. Elle donna le jour à cinq enfants dont l'un décéda après quinze jours seulement. En dépit des faibles moyens financiers, elle s'efforçait toujours de satisfaire les besoins de chacun.

En 1967, la famille s'installa à Genève dans l'espoir d'un avenir meilleur, mais la vie fut difficile ; Meinrad tomba malade et dut cesser son activité professionnelle. Aussi, en 1976, le couple revint à Broc et Jeannette s'occupa de son mari jusqu'à son décès en 1986. Durant cette période très difficile, elle travailla comme nettoyeuse chez Nestlé, et ceci jusqu'à sa retraite.

Après 1986, elle eut quelques bons moments qu'elle partagea avec sa famille. L'âge avançant, Jeanne rencontra des problèmes d'ouïe, puis de vue ainsi que des complications cardiovasculaires. En 2007, elle rejoignit le Foyer La Rose des Vents.

Malgré toutes les difficultés et épreuves, dont la perte de sa fille en 2020 et l'isolement dû à la COVID-19, Jeanne reste toujours positive et lucide en puisant du réconfort dans la prière.



Jeanne Oberson, fêtée le lundi 21 novembre 2022 au Foyer La Rose des Vents, entourée (de gauche à droite) d'un huissier d'État et de Jean-François Steiert, conseiller d'État, Laurent Liard, l'un de ses fils, et Claude Cretton, syndic de Broc. (Photos : Michel Blein)

100 ANS DU PLR DE BROC & ENVIRONS

Le PLR de Broc & Environs a été fondé le 22 février 1922. Le comité a marqué cet événement en organisant une fête le samedi 8 octobre 2022 au Centre sportif de la plaine des Marches de Broc.

La population brocoise a été conviée à participer à cette belle journée qui a débuté par un tournoi de pétanque amical. L'ensemble folklorique « Les Amis de la Gruyère » a agrémenté ces joutes tout en poursuivant leur répertoire lors de l'apéritif qui s'est tenu à l'intérieur de la buvette.

Outre les membres du PLR de Broc & Environs, de nombreux délégué.e.s des sociétés locales ont répondu présent.e.s à notre invitation. Plusieurs élu.e.s nous ont fait l'honneur de leur présence : Mme Johanna Gapany, conseillère aux Etats, M. Didier Castella, conseiller d'Etat, ainsi que plusieurs député.e.s gruériens au Grand Conseil dont Mme Nadine Gobet, Mme Estelle Zermatten et M. Pascal Lauber. Les délégations du PLR fribourgeois et du PLR de la Gruyère, représentées par leur président respectif, étaient également présentes, ainsi que M. Vincent Bosson, préfet et notre syndic M. Claude Cretton.

Les nombreux convives ont pu échanger, partager et passer de très sympathiques moments, entre autres en découvrant la gazette « Spécial 100^e » éditée pour l'occasion et retraçant les principaux événements de 1922 à 2022.

Lors de la partie officielle, les participant.e.s ont eu le plaisir d'écouter le discours de notre syndic, celui de la présidente soussignée ainsi que celui de M. Stéphane Baechler, président du cercle de la Gruyère. Les animations ont été rythmées par M. Sylvain Ropraz, désigné "maître de cérémonie" de la journée.

En clin d'œil aux traditions de l'Association Démocratique de Broc de 1922, le comité avait choisi la choucroute garnie comme plat de résistance. Toutes et tous se sont délectés et ont apprécié les meringues et autres douceurs de la région.

Cette journée fut également l'occasion de se réjouir de l'engagement de toutes et tous, que ce soit en qualité de représentant.e.s politiques, membres, élu.e.s communaux, cantonaux ou délégué.e.s d'associations villageoises. C'est grâce à leur travail et à leur enthousiasme que notre village reste dynamique et attractif.

Myriam Scherly-Cretton,
présidente du PLR de Broc & Environs



*Le comité d'organisation.
De gauche à droite :
Mégane Rime, Alexandra Deschenaux, William Horner, Myriam Scherly-Cretton, Claude Cretton, Aurélie Santarossa, Raphaël Ruffieux. (Photo : Pauline Scherly)*



*Les présidents, actuels et anciens.
De gauche à droite :
Claude Cretton, François Audergon, Myriam Scherly-Cretton, Raphaël Ruffieux, Jean-François Bugnard (manque : Gilbert Sudan). (Photo : Vincent Barras)*



*Très bonne ambiance à la buvette du Complexe sportif.
(Photo : Alexandra Deschenaux)*

DROIDEVAN

Salut les amis ! Les mois défilent et nous revoilà le temps d'un petit coucou depuis notre bateau. Cela fait déjà 2 ans que nous sommes partis et notre envie de naviguer au fil des pays ne diminue toujours pas.



Soleil et orage tropical = végétation très dense.

Nous sommes sur l'île d'Union, qui fait partie des Grenadines. Cet archipel est situé dans les Petites Antilles, entre l'île de Saint-Vincent au nord et Grenade au sud. Plusieurs hôtels sont en construction pour accueillir des touristes et par conséquent créer des emplois, car les vacanciers sont encore rares dans cette région. La plage est magnifique. Nous y restons une petite semaine puis nous repartons sur un autre mouillage : Ashton, entre deux îlets. Nous y faisons un magnifique trek à travers la mangrove grâce à des ponts entièrement refaits avec l'aide de fonds européens.

Toujours en période cyclonique, le site officiel américain NHC nous annonce une onde qui vient droit sur nous dans deux jours, avec des vents pour le moment calmes à 60 km, mais qui devraient se renforcer dans les jours à venir. Après plusieurs concertations de copains bateaux, nous décidons de jouer la prudence car on est mal protégé ici. Nous nous rendons au port de Canouan pour être plus tranquilles. Le port de Canouan est tout neuf, avec des infrastructures de luxe comme on n'en a jamais vu... et il est vide. Après une petite enquête, nous apprenons qu'il a été financé à hauteur d'environ 100 millions par des blanchisseurs d'argent qui pensaient que les ultra-riches de Moustique et des îles privées y mettraient leurs gros yachts, mais ça n'a pas marché.

On a préparé le bateau pour un passage de vent assez fort prévu vers 3 heures du matin. Du coup, j'ai veillé avec l'œil rivé sur mon indicateur de vent. Au plus fort du phénomène, les vents ont soufflé à 85 km/h, ce qui est encore raisonnable (Madame Cookie n'était tout de même pas contente). Le cyclone s'est vraiment formé après le passage de l'arc antillais et est remonté tout droit sur la République dominicaine et la Floride avec des vents de 250 km/h. Son nom est Ian et il a fait une dizaine de morts tout de même ! Comme quoi, lorsque ces monstres viennent sur vous, il faut fuir. Nous continuons à surveiller la météo sur les sites spécialisés. Nous avons même souscrit des abonnements pour avoir plus de précisions et d'alarmes.

Cette petite alarme passée, nous décidons de descendre encore un peu plus au sud. Comme nous changeons de groupe d'îles, c'est à nouveau à ma douce Caro d'entrer en action pour remplir les formulaires d'entrées. Elle a bien affiné sa technique. Dès qu'il y a un petit problème, elle leur dit avec son sourire espiègle : « Excuse me, I speak just a little English. », et ça marche pas mal hi hi.

Evoquons maintenant la série de casses et l'entretien du bateau. Je vous ai déjà expliqué que l'entretien d'un bateau est très onéreux et ça ne s'arrête jamais car le milieu est très hostile. Notre chaîne d'ancrage de 75 m rouille très sérieusement et commence à bloquer notre guindeau (treuil). Elle était neuve au départ ! Eh oui, deux ans et la rouille a pris le dessus. On décide de la retourner, comme ça, on peut prolonger d'une année



Droidevan au port de Canouan.

sa vie. Dix jours plus tard, notre patte d'oie (corde qui sert à mettre l'ancre au milieu du bateau) casse. J'en refais une autre avec une corde de réserve. Une semaine plus tard, en arrivant au mouillage, j'enclenche mes moteurs et zut, une alarme d'entrée d'eau du côté de l'hélice retentit. Après une enquête approfondie, je découvre que l'eau s'est introduite par le premier joint, qui est usé, mais un copain m'informe que je peux continuer et le changer à la prochaine sortie du bateau. On a donc débranché l'alarme et on surveille régulièrement la situation en attendant de changer le joint.

Bon, ça fait trois, maintenant c'est bon ! J'ai envie d'être un marin et pas un mécano, mille sabords ! Les copains me disent toujours : « Ne t'inquiète pas, on en a tous des problèmes, ça nous occupe, mdr. »

Nous poursuivons notre voyage dans les Grenades en visitant la plage de Hillsborough où des locaux refont de vieux gréements en travaillant avec les anciennes méthodes. Ils chauffent le bois dans le feu pour lui donner des courbes. Tout ça sur la plage. Il faut voir ce qu'ils réparent, avec un marteau, une pince et une barre de fer, c'est fou ! Tout ça en rigolant, mais il leur faut des années pour finir ces rafiot.

On repart un peu plus loin visiter la petite île de Ronde Island qui est actuellement déserte, mais qui a dû être



Partie de cache-cache après le nettoyage de la plage Ronde Island.



Poissons en train de sécher sur le toit d'une maison.



Lors d'une promenade, découverte du consulat de Suisse à Grenade.

habitée, car nous avons vu des fondations de plusieurs habitations. Le malheur de ces îles, c'est que personne ne les exploite, donc personne ne les nettoie et la désolation est énorme ! Caro et moi avons du mal avec ça. On a trouvé des sacs de plage usés, des chaises cassées et toutes sortes de débris. On a décidé de la nettoyer car elle était relativement petite, mais souvent il y a tellement de débris que c'est impossible de tout ramasser. Nous avons déjà du mal à trouver des îles qui acceptent nos propres poubelles, alors imaginez quand on arrive avec 10 sacs ! Pourtant, l'écologie commence par ça : laisser les endroits propres, c'est déjà un bon début !

Les jours avancent et notre réserve de gaz ne cesse de diminuer. Nous savions avant de partir que le gaz employé pour la cuisine serait dans certaines régions un peu compliqué à trouver car il y a plusieurs marques de bouteilles et certains pays n'ont pas les embouts adaptés pour les recharger. Les Antilles du Sud travaillent avec des boîtes américaines, mais notre matériel, lui, est européen. Comme il paraît qu'à Grand Mal Bay



Paillote qui fait bar au bord de la plage.

il y a une usine qui a les bons embouts, nous partons pour cette île. Eurêka, comme dit Tintin ! En plus, à un super prix : 7 euros au lieu de 30 ! Ah, pour une fois qu'on fait une bonne affaire... Et en plus, l'essence ne coûte que 90 centimes le litre alors qu'elle vaut plus de 2 francs en Europe et seulement 30 centimes à Cuba... C'est à ne plus rien comprendre. Je pense que certains pays se moquent un peu de nous avec leurs taxes qui augmentent en pourcentage du prix de départ. Eh oui, la politique est une histoire de grosses fortunes qui tirent les ficelles et nous là-dedans on est des pigeons. C'est fou comme tout augmente depuis la guerre en Ukraine, pays qu'on connaissait à peine. L'équipage de Droidevan est bien loin de tous ces soucis.

Le gaz rempli, nous partons en direction de Saint-Georges, capitale de Grenade, deuxième pays producteur de noix de muscade. Ils en ont tellement qu'ils nous les donnent.

Nous descendons tout au sud de Grenade pour visiter le phare bleu, une petite marina tenue par un couple suisse. Mais nous ne l'avons malheureusement pas rencontré car il était en vacances, devinez où. Nous avons cependant découvert le bateau qu'il a acheté avec un grand phare dessus, transformé en musée : beau projet et magnifique réalisation.

En partant ce matin après avoir levé l'ancre, tous mes écrans se mettent à perdre les informations : plus de vent, plus de profondeur, plus de vitesse et surtout plus de pilote ni automatique ni manuel ! Eh ben, la série noire n'est pas terminée saperlipopette. Décision immédiate de remettre l'ancre et d'ouvrir une enquête. Après 5 jours de recherches, je déclare forfait. C'est de l'électronique et, pour moi, programmer une télévision est déjà compliqué, alors le matériel d'un bateau, non. Nous nous déplaçons jusqu'à Prickly Bay en naviguant à l'ancienne. Pour le vent, j'ai une girouette et

des drapeaux. Pour la vitesse et la profondeur, nous disposons de plusieurs applications et cartes sur la tablette. Pour la profondeur sur les cartes de la tablette aussi. Quant à la barre, ce sont mes biceps qui fonctionnent et 5 heures de nav' ont finalement été une bonne expérience. Finalement, à force d'en parler à tout le monde autour de moi, le patron d'un restaurant me dit d'appeler Jean-Michel, électronicien et marin. Et, coup de chance, il me dit : « Ne bouge pas, j'ai 4 jours de congé et je passe par ton mouillage. Je viens jeter un œil contre l'apéro avec ma belle. » La vie est parfois bien faite. Après deux heures de contrôle, il estime que le *switch* de la sonde de vitesse est la cause de ce bordel. Du coup, elle envoie des informations erronées à l'ordinateur, ce qui bloque tout. Nous remarquons un petit point noir sur un capteur. L'humidité nous joue des tours. Après le changement de la pièce à 10 francs et le séchage des contacts, nous voici repartis pour un tour ! Cela m'a coûté une bouteille de rhum et un gros mal de crâne le lendemain. Mais lui aussi, et sa femme se riaient bien de lui.

Sur ce, il est temps de vous laisser tranquille afin de vaquer à vos occupations. Quant à nous, nous pensons déjà à notre projet : aller jusqu'à New York par les canaux à trois bateaux, lorsque nos visas seront délivrés. Visiter ce pays avec son propre bateau n'est pas aussi



Caro en train de slalomer entre les tortues à Canouan.

simple que d'y aller en avion. Chaque voyageur doit se rendre à l'ambassade deux mois avant son arrivée aux États-Unis et la demande n'est valable que durant quatre mois. Nous nous rendrons à l'ambassade des USA à Berne le 27 janvier 2023 ! Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et qui sait, on se verra peut-être à Broc (nous y resterons 2 à 3 jours).

**Jean-Luc, Caro et Madame Cookie
vous disent à bientôt depuis Droidevan.**

» MARCHÉ DES ARTISANS

Marché des artisans



2^e édition
17 septembre 2022
BROC



MERCI

à tous les acteurs qui ont participé à cette magnifique deuxième édition !
30 exposants ont accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu profiter d'intermèdes musicaux, de conférences et d'expériences liées à l'énergie.

Le comité bénévole de la Société de développement de Broc
vous donne rendez-vous l'année prochaine !



Restaurant chinois **JIN LIN**
Rue du Prieuré 3 – 1636 BROCC



Goûtez nos spécialités asiatiques

midi: assiette du jour
menu du jour

soir: spécialités chinoises
à la carte

**Veillez réserver votre table
au ☎ 026 921 15 12**



FERMÉ LE MARDI



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert

www.bcf.ch

www.monferini.ch

monferini
BULLE

Bâtiments - génie civil
Transformations

Tél. 026 912 82 68
Isolation périphérique

info@monferini.ch

**DENNER
EXPRESS**

Marché-Centre Sàrl

Rue Montsalvens 39
1636 Brocc

Station-service Tamoil

Tél. +41 26 921 15 20
Fax +41 26 921 94 20

marche-centre@bluewin.ch



JPF

Complexe Sportif
de la Plaine des Marches
Brocc

jpf.ch



LA VIE BROCOISE

Dates de clôture de rédaction 2023

13 janvier

parution fin février

10 mars

parution fin avril

12 mai

parution fin juin

7 juillet

parution fin août

15 septembre

parution fin octobre

3 novembre

parution fin décembre.

Résultat du jeu des 5 erreurs
du numéro précédent :



MINIG
MENUISERIE AGENCEMENT

Participez au concours.

Résolvez le **SUDOKU** et envoyez votre réponse sur une carte postale jusqu'au **13 janvier 2023**, dernier délai, à
Rédaction La Vie Brocoise, CP 96, 1636 BROC ou par e-mail : redaction@laviebrocoise.ch

Si votre nom (avec la réponse exacte) est tiré au sort, vous gagnerez les Fr. 20.- de récompense !

Sudoku brocois, l'essentiel est de participer !

Bonne chance à tous !

Un peu d'histoire...

Alexandre Cailler,
 l'homme à l'esprit si clair et au grand cœur

Alexandre Cailler naît à Vevey en _____. Après ses écoles primaire et secondaire au Collège classique, il étudie au Collège Henchoz à Château-d'Oex. Des stages à Bâle et Turin complètent sa formation.

Sa décision d'ouvrir sa chocolaterie à Broc va changer la localité, donner du travail à toute une région. Il achète la scierie des Moulins le 17 octobre 1897 et, en automne 1898, la nouvelle chocolaterie est en activité. Cailler est là avec son associé Jules Bellet et une vingtaine d'ouvriers. Modeste au départ avec quatre tables de pliage, la fabrique va se développer très rapidement pour compter 2'000 ouvriers pendant la guerre 1914-1918.

Source : *Le siècle du Palais scolaire brocois*, Michel Jordan.

Question : en quelle année Alexandre Cailler est-il né ?

6			3	8				2
		3					4	9
8		2		5				
		6		4	5			3
1				7				4
	4		2	9				5
		5	8			9	6	1
				3				
		9			7	3		

Résultat du concours précédent : le protocole date de 1848. Le tirage au sort a favorisé Zachary Gougler, rue de Gruyères 3 à Broc. Il gagne la récompense promise qui lui parviendra prochainement. Toutes nos félicitations !

Règles du sudoku

Inscrire dans chaque case un chiffre entre 1 et 9; le même chiffre ne peut figurer qu'une seule fois par colonne, qu'une seule fois par ligne et qu'une seule fois par carré de neuf cases.



Patrouilleur scolaire, 1970. (Photo: Joël Gapany)

P. P.

**1636 BROC
Poste CH SA**

ABONNEMENTS :

La Vie Brocoise, **CCP 17-10 087-3**
IBAN CH93 0900 0000 1701 0087 3

Tarif annuel : Fr. 30.–

Abonnés hors localité : Fr. 35.–

redaction@laviebrocoise.ch

COURRIEL :

FINANCES :

COMITÉ DE RÉDACTION :

Mme Magali GOUGLER

M. David ROCHAT

M. Christian SAVARY

M. Henri FAVRE

M. Michel BLEIN

M. Edouard GRANDJEAN

SERVICE PHOTOS :

ADMINISTRATRICE :

Mme Annemarie SCHLUP

Annoncer les rectifications d'adresse

CLÔTURE DE RÉDACTION

Pour le prochain numéro de
La Vie Brocoise

— parution fin février 2023 —
nous vous prions de nous
remettre vos manuscrits
et photos jusqu'au
13 janvier 2023
(dernier délai).

Les fichiers sont à envoyer
si possible par courriel à l'adresse
redaction@laviebrocoise.ch.

Chaque photo doit nous être
fournie séparément en haute
qualité, au format JPEG
de préférence.

Veuillez spécifier le nom du
photographe et rédiger
une légende.

Les documents mis à notre
disposition sur clé USB ou
destinés à être scannés doivent
nous parvenir avant la clôture
de rédaction à :

**La Vie Brocoise
Case postale 96
1636 Broc**

**Contact :
Imprimerie Grafisa SA
026 921 16 20**

En cas de doute ou de problème,
prenez contact avec nous
avant l'échéance du délai !

Tous vos documents
et supports de
données vous seront
retournés après parution.

Il y a 80 ans, en 1942 !

LUGE SUR LA ROUTE

Quartier de Bouleyres, route de Pra-Riond

(Collection A.-M. Peiry-Modoux)

